

28 avril 2015 - Hôtel de Ville de Bruxelles

3^{ème} rencontre sur les salles de consommation à moindre risque

REGARDS CROISES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Les salles de consommation à moindre risque (SCMR) constituent un des moyens efficaces de prise en charge de l'usage de drogues par injection, elles contribuent à la cohésion sociale et sécurisent l'espace public. Une évaluation de ce type de dispositifs menée par l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies abonde en ce sens, elle conforte également le constat, émis par les acteurs de la Plateforme des Coordinations Locales Drogues, selon lequel la réalité des « drogues de rue dans nos villes » n'échappe pas au besoin de se doter de tels outils d'intervention. A Bruxelles le moment est venu d'envisager leur implémentation au départ d'une contextualisation des scènes ouvertes de consommation, du rapport coûts-bénéfices, d'une analyse des besoins et des résistances au projet. L'enjeu est capital.

Cette journée d'étude s'inscrit dans la dynamique insufflée par la tenue de deux séances publiques précédemment organisées sur le thème spécifique des SCMR. La première, s'étant déroulée à Charleroi le 24 octobre 2013, avait fait la part belle aux dispositifs existants dans ce domaine, elle avait souligné le besoin de continuer à entreprendre une réflexion sur l'opportunité ou pas d'en doter les cinq grandes villes de Belgique (Bruxelles, Charleroi, Liège, Gand et Anvers). Elle avait également initié un débat concernant le volet législatif afférent au processus d'opérationnalisation de tout nouveau dispositif de prise en charge de la toxicomanie sur le territoire. La Ville de Liège, au travers de l'organisation d'une deuxième rencontre introduite par le Bourgmestre Willy Demeyer, allait développer cet aspect le 5 février 2014.

Le **28 avril prochain**, à l'**Hôtel de Ville de Bruxelles**, la **Coordination Locale Drogues Bruxelles** prolongera la réflexion entamée en vous proposant d'aborder l'utilité des SCMR sous l'angle de la sécurité et de la santé publique. Ce colloque sera organisé par la C.L.D.B (réseau du FBPSU). avec le soutien de la FEDITO bruxelloise, de Liaison Antiprohibitionniste, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Ville de Bruxelles.

Le programme détaillé de la journée vous parviendra et sera disponible sur les sites d'ici peu.

Plus d'informations sur les sites du FBPSU et de l'ASBL Transit :

www.urbansecurity.be/Salles-de-consommation-a-moins-812

www.transitnet.be

Personne de contact : pour la CLDB, Muriel Goessens, directrice du centre Transit

Inscriptions avant le 2 avril 2015 par mail à transit.asbl@gmail.com avec vos nom, prénom et profession, ou par téléphone au secrétariat du centre Transit : 02/246.01.33 ou 02/246.01.34

P.A.F. : 20 € à verser avant le 15 avril 2015 sur le compte IBAN de Transit : BE39 0012 7612 4219

